

Domaine .ma

La gestion du domaine « .ma » est l'une des missions de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications. Dans ce cadre, l'ANRT est tenue de mettre en place les dispositions nécessaires à assurer une gestion administrative, technique et commerciale du domaine .ma conforme aux pratiques internationales.

Le domaine « .ma » correspond à l'extension Nationale définissant le domaine Internet racine réservé au Royaume du Maroc.

L'ANRT assure la gestion administrative, technique et commerciale des Noms de Domaine « .ma », conformément à la loi n°24-96 relative à la poste et aux télécommunications du 7 août 1997, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n°29-06 du 17 avril 2007. Elle assure les principales missions suivantes :

- La définition de la réglementation régissant la gestion du domaine national « .ma » et le suivi de sa mise en œuvre ;
- La mise en place de règles de gestion administrative et technique, dans des conditions transparentes et non discriminatoires ;
- La mise en place des spécifications techniques nécessaires pour une gestion technique du domaine « .ma » répondant aux besoins de tous les utilisateurs et des prestataires, et facilitant l'enregistrement de nouveaux noms de domaine ;
- La représentation du domaine « .ma » au niveau des instances internationales ;
- La protection des utilisateurs finaux quant aux usages abusifs des noms de domaine «.ma» ;
- La mise en place de règles régissant la gestion de conflits autour de l'utilisation de noms de domaine « .ma » ;
- La garantie de la continuité des services d'enregistrement des noms de domaine « .ma ».

Pour plus de détails, voir www.registre.ma

[Enregistrer un nom de domaine «.ma»](#)

[Devenir Prestataire pour la commercialisation des noms de domaine «.ma»](#)

[Liste des prestataires des noms de domaine «.ma»](#)

[Télécharger la liste des prestataires des noms de domaine ".ma" \(en Excel\)](#)

Langue Français

- [Read more about Gestion du domaine .ma](#)

La gestion du domaine « .ma » est l'une des missions de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications. Dans ce cadre, l'ANRT est tenue de mettre en place les dispositions nécessaires à assurer une gestion administrative, technique et commerciale du domaine .ma conforme aux pratiques internationales.

Le domaine « .ma » correspond à l'extension Nationale définissant le domaine Internet racine réservé au Royaume du Maroc.

E-services: [Domaine .ma](#)

Missions: [Domaine .ma](#)

Source URL: <https://www.anrt.ma/missions/gestion-des-ressources/domaine-ma>